



MICRO-CRECHE TOURNI'COTON

# PROJET PEDAGOGIQUE

ASSOCIATION TRAIT D'UNION

# SOMMAIRE

INTRODUCTION.....	2
ACCUEILLIR L'ENFANT ET SA FAMILLE.....	3
1.L'adaptation .....	3
2.L'accueil au quotidien.....	4
a.Le matin.....	4
b.Le soir .....	4
3.Passage vers l'école .....	5
ACCOMPAGNER L'ENFANT .....	5
1.Dans le respect de ses besoins et de son rythme.....	5
Sommeil .....	5
Le temps des soins - acquisition de la propreté .....	6
Repas.....	6
2.Sécurité physique, sécurité affective.....	9
L'aménagement de l'espace : .....	9
L'objet transitionnel ou « doudou » : .....	9
3.Dans ses explorations et ses jeux .....	10
Le jeu libre .....	10
Les activités « accompagnées » .....	10
Les sorties.....	11
Les interventions extérieures .....	11
4.Sur le chemin de l'autonomie.....	12
La motricité libre .....	12
La communication gestuelle .....	12
L'agressivité du jeune enfant.....	13
Les morsures .....	14
LE TRAVAIL D'ÉQUIPE .....	14
1.Composition de l'équipe.....	14
2.Les outils de communication .....	15
3.Les réunions et les formations.....	15
4.Prendre soin de soi pour prendre soin de l'autre .....	15
5.Travailler avec plaisir .....	16
CONCLUSION.....	16

## INTRODUCTION

Le projet éducatif des micro-crèches, conformément à l'article R.180-10 du décret du 1<sup>er</sup> août 2000 (1<sup>er</sup> alinéa) présente les modalités pédagogiques autour de « l'accueil, le soin, le développement, l'éveil et le bien-être des enfants ».

Il décrit les grandes lignes pédagogiques qui guident la pensée autour de l'accompagnement de l'enfant sur les temps forts de la journée que sont notamment : l'accueil, l'éveil, les soins, les repas et le sommeil. Il décrit également la façon dont s'articule le travail en équipe, afin de préserver la cohérence autour de l'accueil du jeune enfant.

L'association Trait d'Union, créée en 2007, a vu la crèche itinérante se transformer en multi-accueil, puis en 2021, un changement d'agrément acte le passage en 4 micro-crèches sur les communes de :

- ✓ Pont-de-Montvert,
- ✓ Ventalon-en-Cévennes,
- ✓ Sainte-Croix-Vallée-Française,
- ✓ Saint-Etienne-Vallée-Française.

Les micro-crèches ont une capacité d'accueil de 6 à 8 places, pour des enfants âgés de 10 semaines à 6 ans. Elles sont ouvertes de 8h30 à 18h30, de 4 à 5 jours par semaine suivant les structures.

Ce projet est le fruit d'une réflexion d'équipe pour mettre en place une pratique éducative cohérente de tous les professionnels auprès de l'enfant et sa famille.

C'est donc sur la base d'un accord profond avec ce projet pédagogique que sont accueillis les nouveaux arrivants (parents, professionnels) au sein des micro-crèches. Et comme chacun participe activement aussi bien à sa mise en œuvre qu'à son évolution, chacun est en mesure de s'y inscrire et de s'y reconnaître.

Les valeurs éducatives principales véhiculées par les équipes de Trait d'Union autour de l'accueil du jeune enfant, s'appuient sur le Cadre National pour l'Accueil du Jeune Enfant (Ministère des familles, de l'enfance et des droits des femmes), les évolutions de la recherche autour du bébé et du jeune enfant (neurosciences, psychologie du développement, etc).

Les principales sont :

- ✓ L'enfant acteur de son développement (motricité libre, apprentissages et activités selon ses besoins et intérêts, soutien progressif vers l'autonomie).
- ✓ La sécurité physique et affective : la bienveillance relationnelle de l'adulte accueillant.
- ✓ Le respect de l'enfant et de sa famille pour un accueil inconditionnel.
- ✓ La nature comme média éducatif (environnement direct, projets).
- ✓ L'évitement des stéréotypes liés au genre dans la perspective de « coéducation » en crèche.

## **ACCUEILLIR L'ENFANT ET SA FAMILLE**

### **1. L'adaptation**

Tout enfant qui commence à fréquenter la micro-crèche vit une transition. Il passe d'un milieu connu, sécurisant (le monde « intérieur » familial) à un environnement inconnu, imprévisible (le monde « extérieur » de la micro-crèche). Il passe obligatoirement par une phase d'adaptation qui est normale et nécessaire.

Durant cette période de transition, l'enfant apprend à ajuster ses comportements et à développer un sentiment de confiance à l'égard de son nouvel environnement physique et social, ainsi qu'à l'égard de ses propres compétences.

Chez les nourrissons et les bébés encore dans la période de fusion avec leur mère (parfois leur père, suivant le degré d'implication de celui-ci), les professionnels auront à s'adapter au plus près aux besoins de l'enfant, et à proposer une prise en charge contenant favorisant le sentiment de continuité d'exister du bébé.

Lors de la première rencontre le professionnel demande aux parents tous les renseignements jugés importants concernant les habitudes de sommeil de l'enfant, ses goûts, ses besoins alimentaires... L'enfant assistant à cette rencontre, peut ainsi avoir un premier contact avec la micro-crèche en présence de ses parents.

Le rôle du professionnel consiste à être à l'écoute de l'enfant, lui donner des soins de qualité et à instaurer une routine qui réponde à ses besoins, afin de l'amener à développer un sentiment de confiance.

Doudou, tétines ou tout autre « objet transitionnel », peut aider l'enfant à faire une transition maison / micro-crèche plus en douceur.

Pour les parents aussi l'adaptation peut être un moment difficile (culpabilité, inquiétude ...). Le professionnel est donc là pour les informer et les reconforter, afin d'établir un climat de confiance avec eux. Ce qui facilitera aussi l'adaptation de l'enfant.

En effet, l'enfant est comme une éponge émotionnelle : il absorbe les émotions de ses parents, il lit facilement sur leur visage (manifestation de plaisir et de déplaisir notamment) et devine leurs états d'âme en observant leurs comportements.

La première rencontre permet de faire connaissance avec les parents, de leur donner toutes les informations nécessaires, et de répondre à leurs questions. Le professionnel explique aux parents la façon dont les soins sont donnés aux enfants, le fonctionnement de la micro-crèche et leur fait visiter les locaux.

La durée de la période d'adaptation varie selon les enfants, mais s'étale au minimum sur 6 rencontres à programmer dans le mois précédent l'entrée de l'enfant à la micro-crèche.

C'est de manière très progressive que le parent s'absente chaque fois un peu plus longtemps. Cela permet ainsi à l'enfant de tisser des liens avec les professionnels qui assurent sa sécurité affective, et lui laisse le champ libre pour « faire sa place » et « prendre ses habitudes » à la micro-crèche. Cette période permet également aux enfants déjà présents de faire connaissance avec le nouvel arrivant et ses parents.

## **2.L'accueil au quotidien**

### ***a.Le matin***

L'enfant se sépare de ses parents et retrouve l'équipe ainsi que les autres enfants du groupe. À l'arrivée, un temps est nécessaire afin que l'enfant retrouve ses repères dans le lieu de vie et auprès des personnes présentes. Un professionnel se libère afin de pouvoir établir un accueil personnel et individualisé et recueillir les informations importantes concernant chaque enfant. L'importance de cette liaison permet à l'équipe de savoir ce qu'il s'est passé au domicile avant l'arrivée (la veille, la nuit, petites nouveautés, « chagrins », maladies...).

Durant cet instant, les parents sont invités à rentrer au sein de la salle de vie pour accompagner leur enfant dans le processus de séparation. Il est bon de leur dire qu'ils aideront grandement leur enfant à traverser cette période de transition en ne s'éternisant pas le matin. On peut leur conseiller d'adopter un rituel que l'enfant reconnaîtra et qui le sécurisera.

Le parent peut par exemple dire à son enfant : « maintenant, je m'en vais et reviendrai te chercher après le goûter », l'embrasser et lui faire au revoir en s'éloignant. Les enfants peuvent pleurer, c'est normal, ils ont besoin de lâcher la tension ressentie autour de la séparation.

L'acceptation des pleurs du côté des parents comme des professionnels est un message de reconnaissance de ses émotions adressées à l'enfant. Il est important de pouvoir mettre des mots sur les faits lors du départ d'un parent mais également sur les ressentis de l'enfant à ce moment particulier de la journée.

Ainsi, l'enfant viendra chaque matin dans un sentiment de confiance, sachant que son (ses) parent(s) l'avertira (ont) à chaque départ.

### ***b.Le soir***

Les retrouvailles constituent un moment intense pour tout le monde. Parents et enfants ont été séparés et ont vécu des instants de vie chacun de leur côté.

Pour l'enfant, il s'agit de quitter ses jeux et ses copains et surtout de s'adapter de nouveau, non plus au départ mais au retour de son parent, ce qui peut prendre du temps. Il est donc nécessaire d'être à l'écoute de ses émotions, de le laisser s'exprimer, de l'accompagner par les mots et de respecter son rythme, sa capacité plus ou moins rapide à retourner vers son parent.

Pour le parent, ce moment peut être vécu difficilement du fait d'être dans ce temps de transition où l'enfant est encore dans un entre-deux : ni tout-à-fait sur le terrain des professionnels qui l'ont accueilli, ni tout-à-fait encore avec le parent. Il s'agit alors pour le professionnel de donner la place au parent sans s'effacer totalement.

Les transmissions occupent ce temps transitionnel où la qualité de l'échange aide le parent à se repositionner auprès de son enfant, en facilitant ce temps de retrouvailles. Dire les progrès de l'enfant à travers des observations fines est souvent bien plus important que rapporter si l'enfant a bien mangé...

### **3. Passage vers l'école**

Au même titre qu'il est important de savoir accueillir un enfant et sa famille, il est important de savoir leur dire « au revoir », d'accompagner la transition vers l'école notamment. Lorsque c'est possible en fonction des effectifs, une « passerelle » école/micro-crèche est organisée à la demande des familles.

Une salariée de l'association vient chercher l'enfant à l'école à 11h45 et l'emmène à la micro-crèche où il retrouve l'équipe et les enfants pour le repas de midi.

La référente de la micro-crèche communique régulièrement avec l'enseignant de maternelle et la famille pour accompagner au mieux le début de scolarisation de l'enfant. Une fête de départ est organisée plaçant l'enfant au centre, pour lui dire « au revoir ».

## **ACCOMPAGNER L'ENFANT**

### **1. Dans le respect de ses besoins et de son rythme**

#### ***Sommeil***

C'est pendant le sommeil qu'est sécrétée l'hormone de croissance, que les défenses immunitaires se mettent en place et que le système nerveux se développe. C'est aussi une phase pendant laquelle l'enfant analyse et stocke les informations.

Les professionnels sont attentifs aux signes de fatigue et respectent autant que possible le rythme de chaque enfant. Il est également indispensable de ne pas le réveiller pour qu'il aille au bout de son cycle de sommeil.

Le docteur Marion Thirion, pédiatre, a prouvé par exemple que l'hormone de croissance physique et intellectuelle peut-être diminuée si l'on réveille systématiquement un enfant alors qu'il n'est pas allé au bout de son sommeil.

Une attention particulière est portée à l'endormissement et au réveil. N'oublions pas que pour les enfants l'endormissement est signe de séparation avec le monde extérieur mais aussi avec eux mêmes. Le réveil doit donc être synonyme de retrouvailles et de bien être (moment privilégié entre l'accompagnateur et l'enfant : bras, câlins, si possible dans un environnement calme).

Les professionnels peuvent être amenés à accompagner les parents autour de la compréhension des changements de rythmes de l'enfant entre la maison et la micro-crèche, par exemple lorsque les jeunes enfants semblent avoir plus de besoins de temps de sommeil à la micro-crèche, alors qu'ils ne veulent plus faire la sieste chez eux : l'observation fine de l'enfant, la compréhension de ses besoins permet alors de dépasser les croyances qui pourraient faire penser qu'il n'a plus besoin de sieste, alors qu'il exprime peut-être seulement son refus de se laisser aller au sommeil pour profiter de la présence de ses parents.

### ***Le temps des soins - acquisition de la propreté***

Les soins sont donnés sans précipitation, avec un souci constant de faire appel à la participation de l'enfant, quel que soit son âge. Le professionnel lui parle, lui explique ce qui va se passer, a des gestes doux et utilise les gestes de l'enfant dans le but de développer sa coopération active. C'est un moment privilégié entre le professionnel et l'enfant, où toute l'attention du professionnel est tournée vers l'enfant.

L'acquisition de la propreté est un apprentissage individuel, qui implique donc des rythmes différents d'un enfant à l'autre. Elle demande du temps et s'accompagne de progressions et de régressions. Elle nécessite la maîtrise des sphincters, suite à la maturation du système nerveux, et lorsque l'enfant a la capacité et la volonté de maîtriser cette fonction. Ce n'est pas seulement un processus physique mais une période remplie d'enjeux affectifs et psychologiques. Cette étape particulière du développement de l'enfant, tout comme l'acquisition de la marche ou du langage, doit être vécue dans le plaisir de devenir grand et autonome et « ne doit en aucun cas être l'occasion d'un jugement moral sur ses capacités » (M. TITRAN).

Le professionnel met des mots sur le vécu de l'enfant, valorise ses progressions et parle de ses régressions. Dans cette étape essentielle pour l'enfant et son parent, la collaboration parents / professionnels est essentielle. L'enfant peut être « propre » à la maison et pas dans la structure ou inversement.

L'équipe veille à créer une continuité entre la maison et la structure. Elle est attentive aux signes montrant que l'enfant a envie et qu'il se sent prêt. Si l'enfant souhaite aller aux toilettes, l'équipe le lui permet. L'équipe professionnelle n'imposera pas à l'enfant d'aller sur le pot /WC sans son consentement.

### ***Repas***

Le repas constitue une réponse aux besoins corporels de l'enfant et il permet de faire une pause pour reprendre de l'énergie entre deux jeux.

Il est aussi un temps d'expérimentation, ainsi qu'un moment potentiel de développement de l'autonomie. Il doit être un moment de plaisir, de découverte et de partage. Pour cela, le rôle de l'adulte est de rendre ce moment le plus agréable possible en : encourageant sa curiosité, ses découvertes, ses

expériences gustatives ; en favorisant l'apprentissage et la maîtrise des instruments comme le verre, la cuillère, la fourchette ; en lui faisant confiance.

Avant le repas, l'adulte invite les enfants à remettre la salle de jeux en ordre, cela sert de repères. Puis, tandis qu'un adulte fait réchauffer les repas, l'autre leur propose de se laver les mains, puis proposition d'un temps calme de courte durée, qui les apaisera et servira de transition. (Exemple : chansons à gestes, lecture d'un livre...)

Même pendant le repas, les enfants préfèrent être actifs. Ainsi, l'adulte veille à solliciter leur participation, tout en leur permettant de développer leur autonomie. (Exemple : jeter le pot de compote dans la bassine à déchets, essuyer sa bouche avec la serviette, se servir de l'eau...)

Durant le repas, un adulte reste assis auprès des enfants pour les accompagner ; ce qui favorise ainsi le calme et la détente.

L'autre professionnel fait le service :

- 9h30-10h : collation avec fruit du matin
- 11h00-12h00 : repas du midi réchauffé au bain-Marie
- 15h30-17h30: goûters échelonnés en fonction du réveil des enfants

Les repas commencent à 11h30 et s'échelonnent jusqu'à environ 13h.

Afin de ne pas perturber ce moment et d'offrir à l'enfant un accueil convenable, nous invitons les parents à venir soit avant 11h30, soit après 13h.

Pour les bébés, l'équipe veille à respecter au mieux leur propre rythme alimentaire. Une relation individuelle est privilégiée pour que l'enfant se sente en sécurité et que le repas constitue un moment d'échange.

Les biberons sont préparés juste avant d'être donnés. Ils peuvent être donnés jusqu'à 1 heure après leur constitution, passé ce délai, la préparation sera jetée.

La préparation du biberon requiert des précautions sanitaires :

- Se laver les mains avant la préparation du biberon.
- Si un biberon n'est pris en une seule fois, il ne doit en aucun cas être proposé à l'enfant plus tard. Il doit impérativement être jeté.
- Si lait maternel : mettre le biberon au frigo.
- Le biberon est lavé après chaque utilisation (mais pas stérilisé !)

Le bébé prend le biberon dans les bras de l'adulte. Quand il commence une alimentation mixée, il découvre la cuillère soit sur les genoux de l'adulte, soit dans un transat.



Quand l'enfant se tient bien assis et droit, l'adulte accompagne durant son repas sur une chaise haute. Il s'agit pour lui d'un moment de découverte, il prend plaisir à manger avec les doigts.

Lorsque l'enfant a acquis une certaine autonomie, qu'il mange par lui-même en utilisant une petite cuillère, qu'il est capable de s'asseoir seul sur une petite chaise et que ses pieds touchent le sol, il est alors prêt à manger à table.

En ce qui concerne la diversification alimentaire (autour des 6 mois de l'enfant), elle sera effective à la micro-crèche une fois commencée à la maison. Il est vivement recommandé et donc demandé aux parents de ne pas introduire un aliment que l'enfant ne connaît pas, à la micro-crèche afin d'éviter les risques d'allergie alimentaire à la micro-crèche ou le risque que l'enfant ne mange pas. Les aliments seront introduits progressivement et par petites quantités. Il peut s'écouler une semaine entre l'introduction de chaque nouvel aliment afin d'observer les réactions allergiques.

Pour les plus grands, les enfants ont à leur disposition :

- Une assiette en verre,
- Un verre en verre,
- Une cuillère et/ou une fourchette,
- Une serviette de table,
- Un pichet d'eau en verre.

Nous avons fait le choix du « verre » sur plusieurs des sites afin que l'enfant se rende compte de la fragilité et se responsabilise. Tout ce matériel va dans le sens de la confiance accordée à l'enfant. La vaisselle en verre est plus lourde donc moins susceptible de glisser sur la table et par conséquent met moins les enfants en difficulté. Elle est cassable, ce qui les responsabilise sur leurs gestes, ils sont plus attentifs à ce qu'ils font et prennent soin du matériel, toujours sous l'étroite surveillance des adultes.

L'un des objectifs de notre projet étant l'accompagnement de l'autonomie, nous avons réfléchi sur les moyens concrets de la mise en œuvre et se servir de l'eau seul en est un. Une petite carafe (d'un poids et d'une taille adaptés, avec une anse pour la préhension) est proposée à l'enfant pour qu'il puisse se servir seul ou avec l'aide de l'adulte s'il le souhaite. Ainsi, il est pleinement acteur de son besoin de verser, ce qui le ravit.

Lors du repas, les professionnelles prennent soin de donner le plus d'occasions possibles à l'enfant d'exercer ses gestes de façon autonome en fonction des aliments présentés. (Exemple : l'enfant peut ouvrir seul son yaourt, il peut enlever seul la peau de la clémentine ...). Lorsqu'un enfant a terminé son repas, il peut se lever, enlever sa serviette, se laver les mains et ensuite aller jouer.

Afin que les repas deviennent des moments privilégiés où les contacts sont chaleureux et où l'apprentissage est favorisé, quelques règles sont à respecter :

- L'enfant ne se déplace pas avec la nourriture, ne la jette pas ;
- Nous lui demandons de rester assis pour manger et boire ;
- Nous ne forçons pas un enfant qui refuse de manger mais l'incitons à goûter une fois ;

- Un enfant qui perturbe le temps du repas (exemple : grosse colère, dépassement des limites) pourra être sorti momentanément de table mais, le dessert faisant partie du repas; l'équipe ne privera pas un enfant de dessert ;

- L'eau est donnée à volonté tout au long de la journée en fonction des besoins et de la demande de chaque enfant ;

- Afin que le repas reste un moment de plaisir, de convivialité et de découverte, l'adulte veille à laisser l'enfant, qui commence à apprendre à manger tout seul, à découvrir les aliments avec les mains ;

- Concernant le doudou, l'enfant est invité à s'en détacher durant le repas, celui-ci peut être laissé à proximité si besoin.

- Les professionnel.le.s accompagnent l'enfant dans sa découverte liée à ses expérimentations alimentaires. Ils/elles apportent leur soutien tant sur l'autonomisation de l'enfant que sur la verbalisation.

## **2.Sécurité physique, sécurité affective**

### ***L'aménagement de l'espace :***

Une barrière mobile contribue à créer des espaces différents en fonction des besoins de chaque enfant. Par exemple, un espace de tranquillité pour les bébés où ils sont susceptibles de se mouvoir sans contrainte, ou encore un espace de tranquillité pour les plus grands qui expérimentent des constructions.

### ***L'objet transitionnel ou « doudou » :***

Cet objet permettra à l'enfant de se sentir sécurisé et de se rassurer lors des moments importants que sont le temps de séparation mais aussi le temps de repos. C'est pourquoi il est important que cet objet fasse le va-et-vient entre le domicile et la micro-crèche. Ce genre d'objets permet d'assurer le lien entre la maison et la micro-crèche, les parents et l'enfant, le dehors et le dedans. Ainsi, l'enfant pourra retrouver l'odeur de la maison sur le doudou, tout comme les sensations qu'il aura éprouvées en le serrant fort contre lui durant sa nuit.

Dans le groupe, le doudou reste accessible à chaque enfant, lorsqu'il en éprouve le besoin, il peut aller le chercher afin de se rassurer et de se sécuriser.

### **3. Dans ses explorations et ses jeux**

Le jeu permet à l'enfant de se construire, de découvrir le monde et les autres. Jouer c'est grandir. Le choix des achats de jeux se fait en équipe, guidé par l'éducatrice de jeunes enfants et en fonction des besoins repérés.

L'aménagement de l'espace fait partie prenante de la réflexion professionnelle des pratiques et de l'adaptation en fonction des besoins du groupe recoupé aux besoins individuels.

#### ***Le jeu libre***

C'est le jeu qui naît de l'initiative d'un ou plusieurs enfants, conduit par eux et interrompu par eux. L'enfant part alors de ses capacités, compétences et de ses besoins. Il est riche en découvertes et en apprentissages (socialisation, développement de son autonomie, sa créativité, expression des sentiments).

Les professionnels sont posés au sol, à hauteur des enfants, attentifs, disponibles, pour accompagner, sans intervention systématique, les enfants qui jouent librement, et leur fournir la sérénité et la sécurité affective et physique qui sont la condition préliminaire à un jeu où l'enfant va pouvoir s'épanouir.

L'attention, le regard bienveillant du professionnel étaye l'activité de celui-ci et lui donne un sentiment d'existence. « Parfois, il suffit de regarder, de poser son regard, d'être simplement là. La présence ne doit pas être confondue avec le faire [...]. Nous mettons trop d'énergie dans le « faire » et pas assez dans l'« être ». Et une façon d'être, c'est de ne pas faire (Jacques Salomé, 1989, p214) ».

#### ***Les activités « accompagnées »***

Elles sont proposées par le professionnel, pas imposées. L'enfant a la possibilité de dire « non ». Elles sont adaptées à l'âge et aux capacités des enfants. Les activités suivantes sont données, ainsi que la tranche d'âge à titre d'aiguillage.

- 18 mois :

Jeux

Jeux d'éveil sensori-moteurs

Motricité libre (cf. chapitre autonomie)

Jeux relationnels : coucou-caché, comptines, jeux de doigts

Premiers jeux d'encastrement et jeux d'emboîtement

Présence du professionnel assis au sol pour être au niveau des enfants

Mouvements doux et lents

Interactions avec l'enfant sans le sur-stimuler

+ 18 mois environ

Jeux

Expression orale : marionnettes, comptines, histoires, imagiers

Expression artistique : peinture, dessin, modelage, éveil musical

Expression corporelle : mime, danse, rondes, déguisements

Motricité globale: parcours moteur, parcours d'équilibre, jeux de ballon, cerceau, tricycle

Motricité fine: perles, puzzles, collage, gommettes, tampons, manipulation, transvasement

Imagination ; jeux d'imitation, jeux de construction

Cognitif : loto, domino, memory

Il est important de ne pas faire à la place de l'enfant, mais de le laisser découvrir par lui-même, explorer ses possibilités et avancer à son propre rythme. La présence du professionnel est fondamentale, c'est elle qui rassure Autour du « Pas prêter ».

D'abord centré sur lui, l'enfant s'ouvre progressivement aux autres et partage des jeux avec eux. Le jeune enfant ne conçoit pas l'autre et ses envies, il ne peut pas encore prêter. L'enfant passe toujours par le stade de l'appropriation des choses, avant d'être capable de prêter, de partager. Il faut faire la distinction entre le désir de l'adulte qui voudrait que tout se partage et que « l'entente » règne, et le stade de développement de l'enfant.

Il semble que le jeune enfant qui veut s'approprier le jeu-objet d'un autre serait en fait plus en recherche d'une appropriation du plaisir pris par cet autre enfant qui joue, d'où parfois le désintérêt quand l'enfant possède cet objet tant convoité.

Apprentissage par mimétisme : les jeunes enfants apprennent en s'imitant les uns les autres. Aussi avons nous décidé de proposer le plus souvent possible des jouets en double pour favoriser cet apprentissage et limiter les frustrations.

### ***Les sorties***

Sur la terrasse : cela permet à l'enfant d'élargir son domaine de jeu, de « prendre l'air », d'expérimenter la nouveauté, d'avoir un espace d'expression motrice plus adapté à ses besoins.

À l'extérieur : les balade sont des temps pour découvrir et expérimenter la nouveauté.

### ***Les interventions extérieures***

Nous pouvons ponctuellement faire intervenir des professionnels d'horizons divers proposant des activités telles que la « gymnastique câline », les ateliers lecture, les ateliers musique, ateliers Montessori... qui viennent nourrir à la fois les enfants et les professionnels.

Les parents qui veulent nous faire profiter de leurs compétences sont également les bienvenus pour partager un moment avec les enfants et l'équipe.

#### **4. Sur le chemin de l'autonomie**

Conduire l'enfant vers l'autonomie, c'est l'amener à constater qu'il est capable d'agir seul et que le professionnel l'accompagne sur le chemin, en cas de besoin. L'autonomie ne signifie pas « faire tout seul » mais apprendre à faire seul accompagné par le professionnel. Elle permet à l'enfant de prendre conscience de ses propres capacités, de construire une image positive de lui-même et de lui donner confiance en lui. Être autonome pour un jeune enfant, c'est être acteur de son développement.

##### ***La motricité libre***

L'enfant est placé dans une situation qui favorise au maximum son activité autonome. Libre de ses mouvements, on le laisse faire comme il le sent pour qu'il acquière la maîtrise de son corps.

Pour un nouveau-né, c'est allongé sur le dos sur un tapis ferme mais confortable. Une position reposante qui lui permet de se mouvoir à son aise, le corps libéré de ses entraves. Des vêtements amples y contribuent également. Si l'enfant est en difficulté, le professionnel intervient seulement après lui avoir laissé le temps d'expérimenter seul et en faisant le minimum pour qu'il retrouve la maîtrise de la situation.

En tant qu'adulte, nous voyons souvent ce que l'enfant essaie de faire et au lieu de le laisser faire des efforts pour y arriver seul au bout d'un certain temps, nous l'amenons trop vite au but final. (Exemple : l'adulte qui fait marcher l'enfant qui commence à s'agripper : dans ce cas, l'enfant sollicite sa musculature pour marcher avant qu'il ne soit véritablement prêt).

Pour apprendre à marcher, un enfant a besoin de savoir comment tomber et comment se relever après une chute. Si on l'empêche de faire des mouvements à son rythme, on ne lui apprend pas à se fier à son propre équilibre. Au contraire, on lui apprend à dépendre de l'adulte.

De même, quand on assoit un bébé alors qu'il ne peut le faire par lui-même, on lui impose une position qui peut être dangereuse pour lui puisqu'il ne saura pas comment changer de posture sans tomber.

Par contre, un enfant qui a appris à se lever sur ses coudes et à se redresser en appui sur ses bras pour s'asseoir ne tombera pas quand il n'aura plus envie d'être assis et pourra explorer à sa guise. En effet, les centaines de mouvements qu'il aura faits seul avant de réussir l'auront bien préparé à maîtriser la nouvelle position.

##### ***La communication gestuelle***

Cette communication préverbale est transitoire. Les signes, empruntés pour la plupart à la langue des signes française sont toujours associés à la parole. Ils servent à mieux comprendre et répondre aux besoins et émotions des enfants.

Les enfants d'âge pré-verbal peuvent ainsi utiliser une langue plus accessible, leur permettant de pouvoir mieux se faire comprendre, et d'avoir aussi moins recours aux cris ou aux morsures. Le signe permet à l'enfant qui se l'approprie d'être acteur de son besoin et de son ressenti.

Les signes sont utilisés dans le langage du quotidien : doudou, gâteau, à boire, j'ai faim, changer la couche... ; pour nommer une émotion : « je suis en colère, tu es content, tu es triste, tu as eu peur... » ; et dans les comptines gestuelles très prisées des enfants accueillis en crèche, quel que soit leur âge.

La communication gestuelle est un outil pour l'équipe pour travailler sa posture professionnelle : regarder l'enfant à qui l'on s'adresse, en se mettant à sa hauteur et aussi accueillir, mettre en mots et accompagner une émotion. Les professionnels rapportent, lors des transmissions quotidiennes aux familles, si leur enfant utilise tel ou tel signe.

### ***L'agressivité du jeune enfant***

La micro-crèche est un lieu de socialisation et la confrontation avec l'autre (les pairs), fait inévitablement partie de l'expérience et de l'expérimentation. Les comportements agressifs sont le plus souvent le fait d'enfants qui expérimentent, communiquent ou apprennent à se connaître. Ils appellent une réponse du professionnel par laquelle l'enfant se verra soutenu dans sa volonté de s'affirmer sans que cela se fasse au détriment des autres.

Elle peut être générée par : le stress inhérent à la vie collective, la fatigue, la tentative d'attirer l'attention du professionnel, un aménagement de l'espace à revoir; la volonté de tester les limites pour comprendre le monde et vérifier l'immuabilité des règles; un état de souffrance réactionnel à certains événements vécus dans la sphère familiale, dans l'environnement proche mais aussi à la micro-crèche (déménagement, naissance d'un autre enfant, vie en collectivité).

Comment réagir : pas d'ingérence si le conflit ne m'appartient pas, qu'on ne m'a pas demandé d'aide, pas d'intervention systématique du professionnel, observer du coin de l'œil. Le professionnel intervient quand les enfants n'arrivent pas à gérer la situation ou quand un enfant va faire mal à l'autre. Le professionnel met en mots le vécu de chaque enfant, chacun est accueilli dans ce qu'il vit.

L'enfant apprend petit à petit qu'il ne peut agir sans prendre en compte l'autre. La parole du professionnel aide cette compréhension mutuelle et favorise la reconnaissance différenciée, elle les relie entre eux. « tu as très envie de son jouet, mais il n'a pas fini de jouer et il te dit qu'il n'est pas d'accord pour que tu le prennes ». Pas d'enfermement dans un rôle qui stigmatise l'enfant « tu es vilain », « c'est caca »... Énoncer les règles de la vie sociale pour comprendre comment fonctionne le monde. Les interdits s'appliquent à tous, y compris aux adultes qui l'entourent.

Outils permettant de diminuer le nombre de conflits : aménagement de l'espace; utiliser la communication gestuelle avec les enfants, pour exprimer ses désirs et son vécu émotionnel; posture

physique : être assis au niveau des enfants ; posture énergétique : se sentir calme, respirer, baisser le ton de la voix; avoir des jouets adaptés à l'âge et aux capacités des enfants et en plusieurs exemplaires car les enfants apprennent par imitation ; le soin individuel en quantité et qualité suffisantes, chaque jour.

### **Les morsures**

Pourquoi les enfants mordent-ils ?

- La bouche happe et tâte le sein, la bouche mordille, la bouche mord... Avant de découvrir le monde par les mains, c'est par la bouche que le bébé appréhende son univers.
- Mordre pour apaiser la douleur : Des gencives douloureuses, des dents qui apparaissent s'accompagnent d'un besoin de mordre ce qui est à portée de bouche. Tout est bon pour calmer ce mal inhabituel de bouche.
- Mordre avant de pouvoir parler : défendre son jouet, riposter à une provocation, se sentir menacé, vouloir attirer l'attention, être perturbé, tendu, frustré, fatigué... sans avoir les mots pour le dire.

Comment s'exprime alors l'enfant ? Il risque de le dire avec la bouche, certes, mais en mordant.

Que faire ? Les enfants qui mordent ne sont pas « méchants » : simplement, ils ne peuvent maîtriser cette pulsion et ils n'ont pas conscience de la douleur infligée à l'autre. Les enfants mordus sont souvent trop jeunes pour exprimer des limites par rapport à cette intrusion. Ces morsures impulsives jaillissent sans crier gare et sont difficiles à éviter par l'adulte présent.

Le professionnel intervient auprès des deux enfants : écouter la souffrance de l'enfant mordu, le rassurer, le soigner ; mettre des mots sur le vécu de l'enfant qui a mordu « tu peux être fâché ou ne pas être d'accord avec lui... », interdire « ... mais tu ne peux pas mordre » et préciser la conséquence de la morsure « ça fait mal ».

L'équipe sait combien il est difficile pour un parent de retrouver son enfant avec une trace de dents incrustée dans la peau. Elle s'excuse toujours de n'avoir pu empêcher ça et prend en considération la colère du parent s'il ne peut la contenir. Le respect de l'anonymat des enfants dans cette situation les protègent de quelconques jugements ou étiquetages.

## **LE TRAVAIL D'ÉQUIPE**

### **1.Composition de l'équipe**

Chaque jour, pendant 10 heures, deux professionnels accueillent et accompagnent enfants et familles au sein des micro-crèches Tourni'Coton au Pont de Montvert et Ventoudoux à Ventalon en Cévennes. Ces professionnels, par leur présence tout au long de la journée, nourrissent le besoin de sécurité des enfants et de leur famille.

Le travail des professionnels auprès des enfants et de leur famille est le même, même si le diplôme est différent. S'il y a des éléments spécifiques à transmettre à la famille en fin de journée, les professionnels en parlent ensemble en amont et définissent qui parlera à la famille. Sur chaque structure il existe une personne référente technique diplômée EJE, lien privilégié des familles quant aux modalités administratives et contractuelles, également en lien avec le pôle administratif de l'association Trait d'Union.

## **2. Les outils de communication**

L'équipe utilise différents outils pour communiquer entre professionnels et auprès des familles : le cahier de transmissions (informations journalières concernant les changes, les temps de sommeil et de repas) et le cahier de liaison. Ces outils sont confidentiels. Chaque professionnel écrit sur ces outils, peu importe son niveau de formation.

Les référentes techniques utilisent également l'adresse électronique, des parents qui les autorisent, pour communiquer des informations concernant les micro-crèches, l'accueil des enfants, etc.

## **3. Les réunions et les formations**

1/2heure de réunion par semaine est prévue dans le temps de travail contractualisé avec chaque professionnel. Elles sont organisées régulièrement pour échanger sur l'organisation du travail, la vie de l'équipe, les situations observées concernant les enfants et la mise en œuvre du projet pédagogique.

Pour maintenir la qualité de l'accompagnement pédagogique des enfants, les professionnels participent régulièrement à des formations continues, seuls ou en équipe. Les formations individuelles permettent de se spécialiser sur un domaine particulier et d'apporter des compétences différentes dans le travail pédagogique avec les enfants. Elles s'inscrivent dans le parcours d'évolution du professionnel au sein de la structure, mais aussi dans son parcours de vie.

## **4. Prendre soin de soi pour prendre soin de l'autre**

Faire des pauses, demander un relais lorsque l'on sent un émotionnel fort nous envahit et communiquer avec son collègue font partie des outils pour prendre soin de soi.

Les professionnels sont invités à communiquer à leur collègue leur état émotionnel, leur état physique, énergétique, afin d'ajuster au mieux le travail d'équipe et l'intervention auprès des enfants dans le respect de chacun. Comme nous prenons en compte l'état des enfants, des informations quant à l'état des professionnels permettent de prévenir les douces violences (cf. Remédier aux douces violences de Christine Schuhl).

Vigilance : un état inconfortable récurrent chez un professionnel ne doit pas être supporté par son binôme, chacun est responsable de lui-même, il est bien question ici d'ajustement, de communication, pas de se positionner en sauveur de son collègue.



## **5.Travailler avec plaisir**

Les professionnels n'oublient pas de travailler dans le plaisir. La joie est communicative, elle donne de l'énergie.

## **CONCLUSION**

Le projet éducatif est un outil permettant la cohésion et la cohérence des pratiques professionnelles. Il évolue donc avec les équipes, soumises à des changements lors des départs et arrivées de salariés, il va connaître des réajustements suite aux formations qui favorisent le progrès de la pensée sur son travail. Chaque professionnel accueillant se l'approprie et peut apporter ses propres réflexions.